

**CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA SAS SPIRIT ALPES
« RUE DE LYON » COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY**

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à une opération immobilière située rue de Lyon, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SAS SPIRIT ALPES le 2 novembre 2023.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du Conseil communautaire du 25 octobre 2023.

Cette convention est consultable au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Saint-Genis-Pouilly aux jours et heures habituels d'ouverture.